FINANCIERE BTP
Société par Actions Simplifiée au capital de 229.256 €
Siège social 59, Avenue Clément Perrière
(92320) CHATILLON
493.534.044 RCS NANTERRE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
13 OCT. 2010
DEPOT N° 30 203

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 SEPTEMBRE 2010

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la société EURL SOCIETE DE FORMATION ET DE REVISION PATRICK HACHON et décide de nommer, en son remplacement

- la société SAINT-GERMAIN AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est à PARIS (75005) 1 Boulevard Saint-Germain, identifiée au SIREN sous le numéro 334.735.438 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS,

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, laquelle prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2012.

L'assemblée générale prend acte de l'acceptation de ses fonctions par la société SAINT-GERMAIN AUDIT, commissaire aux comptes suppléant, laquelle s'était déclarée disposée à accepter lesdites fonctions si l'assemblée voulait bien les lui confier, n'étant frappée d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire de les exercer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

Luc BARTHELEMY
Président

Pour extrait certifié conforme